

Réf: Dossier 367919

## Avis de constitution

### SOCIETE « DIAMALA GROUP »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO ANADOR  
CITE ANADOR., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024 , et enregistrés le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMALA GROUP »

Objet : - Service finance (transfert d'argent)  
- Vente de vêtements distribution des  
marchandises

- Immobiliers
- Livraison
- Transit douane
- Agroalimentaire
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO ANADOR

CITE ANADOR., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIARRA MADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13010 du 13/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77266/GTCA/RC/2024 du 13/12/2024

